

BUDGET

**DE FONCTIONNEMENT
ET D'INVESTISSEMENT
EN BREF 2017**



**POUR
DRUM
MOND
VILLE**



DRUMMONDville
Capitale du développement

TABLE

DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Conseillères et conseillers	4
Faits saillants	5
Budget de fonctionnement	6
Revenus et dépenses en bref	19
Taxation	21
Budget d'investissement 2017-2019	25
Dette nette	27
Conclusion	28

MOT

DU MAIRE



**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

C'est avec plaisir que je dépose le contenu du budget 2017 de la Ville de Drummondville. Cette année, le budget est de 109,9 M\$.

Je tiens d'emblée à remercier tous les directeurs et leur équipe qui ont travaillé de façon intense et soutenue, et qui ont respecté les engagements pris par les membres du conseil municipal. Je peux également vous mentionner que les besoins et les demandes de la population ont été dûment analysés par l'ensemble de notre équipe afin de pouvoir y répondre le plus judicieusement possible. Afin d'avoir un budget équilibré, l'ensemble du processus a été mené avec grande rigueur et avec la forte volonté de respecter la capacité de payer des contribuables.

La préparation du budget s'avère un exercice complexe échelonné durant plusieurs mois, s'amorçant d'abord avec les orientations données par le conseil municipal. Ensuite,

le travail commence au sein de la fonction publique, dans les différentes équipes des services municipaux, puis à la direction, à la mairie, au comité exécutif et, finalement, auprès de l'ensemble du conseil municipal, qui s'assure que les orientations sont respectées et que chaque dollar est judicieusement dépensé.

Je remercie d'ailleurs toutes les personnes qui ont participé au processus et se sont montrées dignes des fonctions qui sont les leurs. Je souligne d'une façon toute particulière le travail de coordination effectué par notre directeur général, M. Francis Adam, et notre trésorier, M. Benoit Carignan.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alexandre Cusson'. The signature is fluid and cursive.

M. Alexandre Cusson
Maire de Drummondville



CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS



M^{me} Cathy Bernier
District 1



M. Roberto Léveillé
District 2



M^{me} Catherine Lassonde
District 3



M^{me} Isabelle Marquis
District 4



M. John Husk
District 5



M. William Morales
District 6



M. Alain Martel
District 7



M. Yves Grondin
District 8



M^{me} Annick Bellavance
District 9



M^{me} Stéphanie Lacoste
District 10



M. Daniel Pelletier
District 11



M. Pierre Levasseur
District 12

BUDGET DE 109,9 M\$

**GEL DE
LA TARIFICATION
DES SERVICES
AU BÉNÉFICE
DES CONTRIBUABLES**

Bonification de l'animation, du matériel et des services offerts à la nouvelle bibliothèque publique

Maintien des taxes foncières **LES PLUS BASSES** au Québec pour une ville comparable

Mise sur pied du programme
BAC +

GRATUITÉ À LA
BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DÈS JANVIER

SERVICES DE QUALITÉ À COÛT RAISONNABLE ADAPTÉS AUX BESOINS DE NOTRE VILLE EN CONSTANTE CROISSANCE

FAITS

SAILLANTS

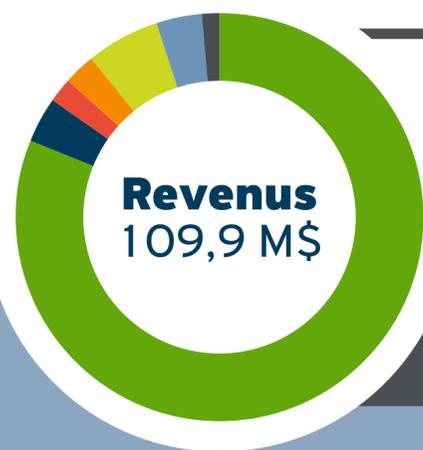
**BUDGET
IMPRÉGNÉ DES
PRINCIPES DU
DÉVELOPEMENT
DURABLE**

**AUGMENTATION DES HEURES
D'OUVERTURE À LA NOUVELLE
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE**

Comme vous le savez, notre charge fiscale moyenne est nettement inférieure à celle de villes comparables. Pour une offre avantageuse de services municipaux, il en coûte moins aux contribuables de Drummondville que partout ailleurs. La plus récente étude à ce sujet de HEC Montréal faisait état d'un écart favorable de près de 18,5 % par rapport à la moyenne. C'est-à-dire que lorsqu'une ville moyenne dépense 1 \$, il en coûte bien moins, soit 0,816 \$, à Drummondville. En clair, cela signifie que la Ville utilise judicieusement chaque dollar que vous lui confiez et qu'elle offre davantage de services à meilleur coût.

À l'instar de toutes les municipalités du Québec, notre Ville retire la majeure partie de ses revenus de l'**impôt foncier et de la tarification des services**. En 2017, une proportion de **81,2 %** des revenus budgétés sera issue de ces deux sources, pour un total de **89 200 000 \$**.

89,2 M\$
81,2 %

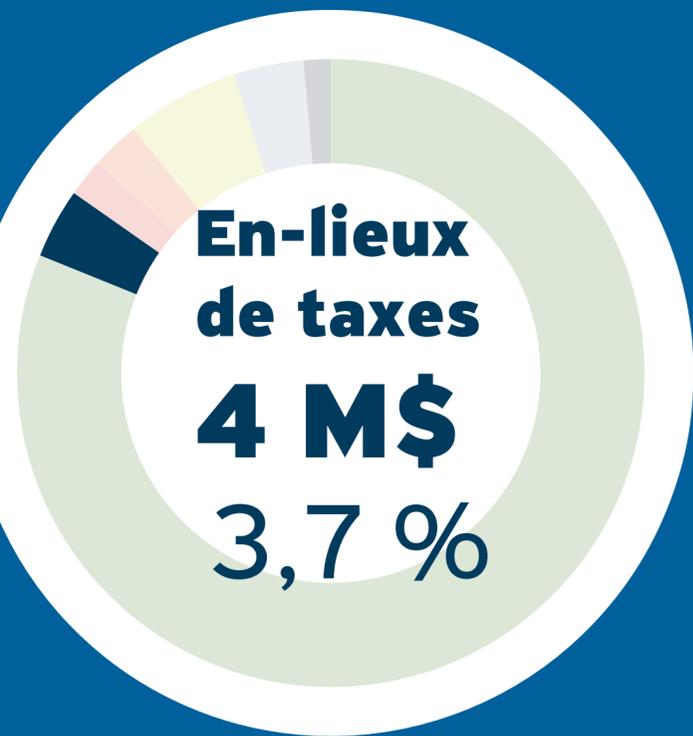


BUDGET

FONCTIONNEMENT

REVENUS

**Impôt foncier
et tarification
des services**

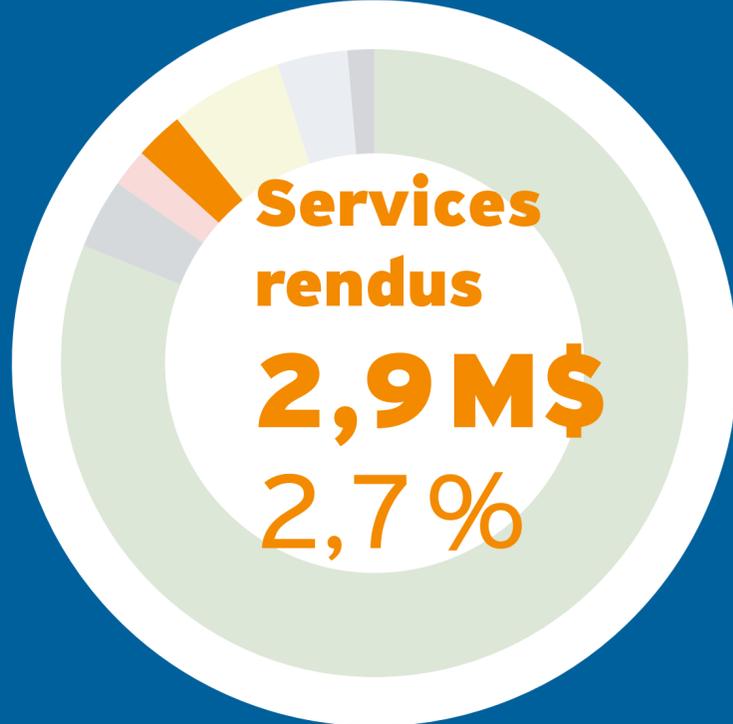


Les **en-lieux de taxes** perçus sur les immeubles gouvernementaux et ceux des réseaux de l'éducation et de la santé représenteront **4 021 000 \$** ou **3,7 %** des revenus.

À cet égard, je vous rappelle que la Ville de Drummondville est parvenue à une entente, en 2015, avec une majorité de municipalités de la MRC de Drummond quant à l'utilisation des équipements supralocaux, comme les installations sportives, afin que les coûts exigés aux non-résidents reflètent la réalité. L'instauration d'une plus grande équité dans le paiement des coûts liés à ces équipements permet à la Ville d'engendrer de nouveaux revenus et de s'assurer que les Drummondvillois n'assument pas, dans leurs comptes de taxes, des dépenses permettant de fournir des services à un groupe qui ne paie pas de taxes chez nous.



Quant aux **services récréatifs et communautaires** et aux **services rendus**, ils s'élèveront respectivement à **2 008 000 \$** et à **2 927 000 \$** et représenteront **1,8 %** et **2,7 %** du budget.



Ceci étant, les revenus liés aux supralocaux du budget 2017 sont de 590 000 \$, comparativement à 500 000 \$ en 2016. Ils atteindront approximativement 730 000 \$ en 2019.



Autres revenus de sources locales

6,2 M\$

5,6 %

Revenus de transferts

4,1 M\$

3,7 %

Appropriations de surplus

1,5 M\$

1,3 %

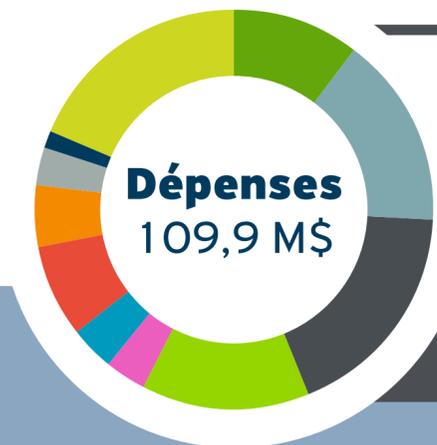
Pour ce qui est des **autres revenus de sources locales**, ils seront de **6 200 000 \$**, ou **5,6 %** du budget, qui comprend 2 100 000 \$ provenant des droits de mutation, 1 350 000 \$ du loyer du campus de l'UQTR à Drummondville et 1 750 000 \$ des revenus d'infractions liés à la cour municipale.

Les **revenus de transferts**, qui sont des subventions à recevoir au cours de l'exercice financier 2017 des gouvernements provincial et fédéral, seront de **4 082 000 \$** et équivaldront à **3,7 %** du budget.

Du côté des **appropriations de surplus**, le montant total sera de **1 462 000 \$** l'an prochain, ce qui correspond à un montant semblable à l'an dernier.

De ce montant, 1 300 000 \$ sert de provision pour écart budgétaire en raison d'une éventuelle variation de la croissance économique. S'ajoute à cela une appropriation de 162 000 \$ du fonds environnemental pour des projets liés au *Plan d'action de la rivière Saint-Germain*.

La Ville appropriera également 400 000 \$ au fonds environnemental afin de mettre de l'avant le programme *Bac +*, qui offrira la possibilité aux propriétaires de résidence, d'immeuble locatif ou d'immeuble mixte d'obtenir, sans frais supplémentaires, une capacité supérieure pour la gestion responsable de leurs matières recyclables et organiques.



BUDGET

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Administration générale

11,5 M\$

10,5%

Au chapitre de l'*administration générale*, qui comprend la mairie, la Direction générale, les services des communications, des finances, des ressources humaines et des affaires juridiques, les dépenses estimées s'élèvent à **11 514 000 \$**, soit **10,5 %** du budget global.

Le poste **sécurité publique** représente **15,5 %** du budget, c'est-à-dire une somme de **17 048 000 \$**. De ce montant, une somme de **10 465 000 \$** sera affectée à la **desserte policière** par la Sûreté du Québec.

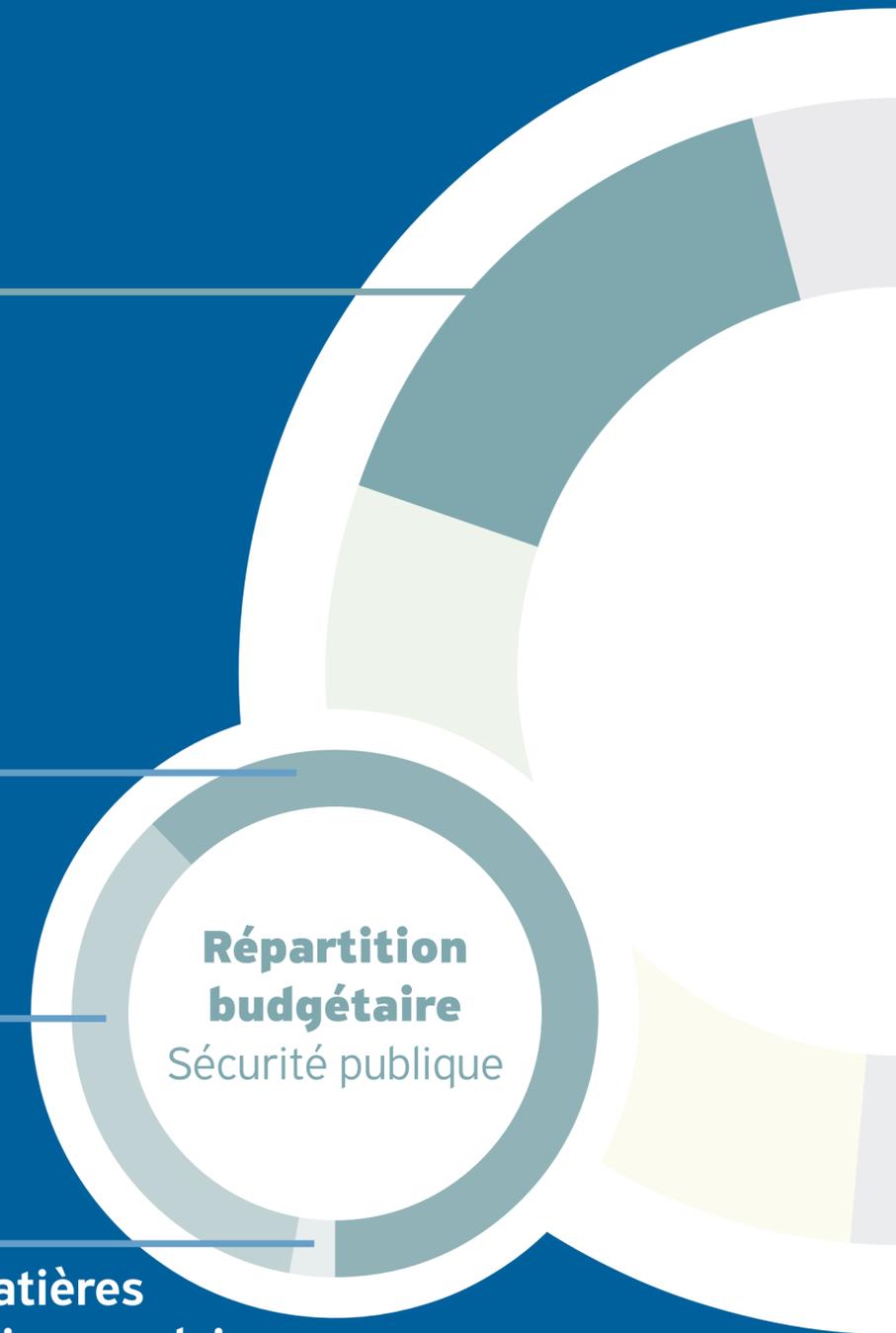
Les opérations du **Service de sécurité incendie et sécurité civile** requerront **5 838 000 \$** pour la prochaine année. Par ailleurs, les services reliés aux **mesures d'urgence, aux matières dangereuses et aux brigadiers scolaires** adultes équivaldront à **745 000 \$**.

**Sécurité
publique**
17 M\$
15,5 %

Desserte policière
10,5 M\$

Sécurité incendie
5,8 M\$

Mesures d'urgence, matières
dangereuses et brigadiers scolaires
0,7 M\$



Travaux publics et services techniques

19,7 M\$

17,9%



Urbanisme

2 M\$

Parcs et espaces verts

2,7 M\$

Entretien des édifices

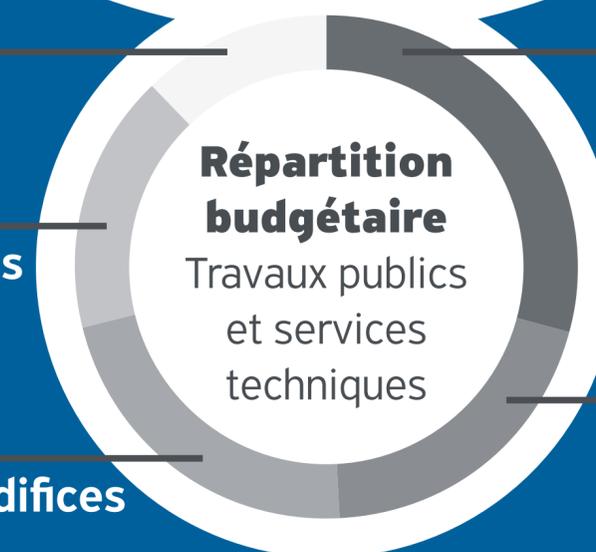
3,6 M\$

Déneigement

4,8 M\$

Voirie

3,3 M\$



Au poste **travaux publics et services techniques**, les dépenses prévues sont de **19 697 000 \$** en 2017, soit **17,9 %** du budget. On y retrouve :

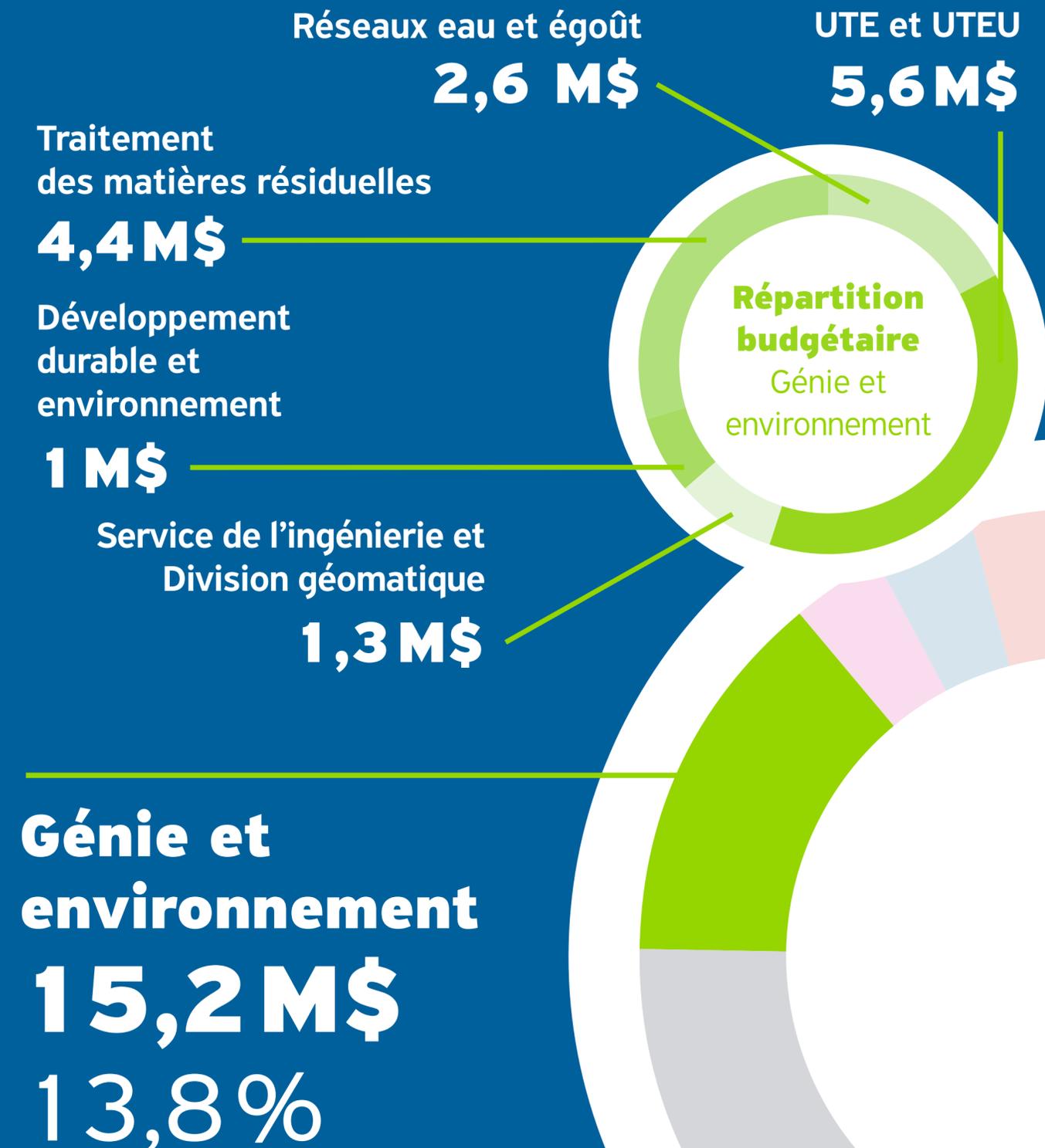
- Le **déneigement** pour **4 790 000 \$**;
- Les dépenses liées à la **voirie** pour **3 277 000 \$**;
- L'**entretien de nos édifices** pour **3 642 000 \$**;
- Le **Service de l'urbanisme** pour **2 025 000 \$**;
- Les **parcs et espaces verts** pour **2 656 000 \$**.

Au **génie et environnement**, l'allocation est de **15 235 000 \$**, soit **13,8 %** du budget. Elle inclut, entre autres, les dépenses du *Service de l'ingénierie et de la Division géomatique*, de même que les coûts d'exploitation de l'*usine de traitement d'eau et de l'usine de traitement des eaux usées* pour un total de **6 866 000 \$**.

Pour ce qui est du *Service du développement durable et de l'environnement*, le budget alloué est de **1 073 000 \$**.

Nous avons à cœur que notre budget soit imprégné des principes du développement durable. La Ville met ainsi en place les ressources nécessaires afin que Drummondville demeure parmi les leaders au Québec en matière environnementale.

Quant au *traitement des matières résiduelles*, le montant prévu est de **4 364 000 \$**. Il inclut la collecte, le transport et le traitement des déchets solides, des matières recyclables et des matières organiques ainsi que la part de Drummondville dans les opérations de l'Écocentre.



Pour ce qui est de la **vie citoyenne et du transport en commun**, les coûts sont évalués à **3 514 000 \$** ou **3,2 %** du budget. Les frais estimés du transport en commun sont de 2 638 000 \$. À ce chapitre, la Ville poursuivra son plan de développement quinquennal adapté aux nouveaux besoins d'une ville en expansion et offrira un ajout d'heures de service de transport par autobus dès l'automne 2017. Les détails seront d'ailleurs annoncés au cours du 2^e trimestre de 2017.

Ce poste budgétaire inclut également les services de Transport Diligence pour les personnes à mobilité réduite.

Finalement, rappelons qu'à terme, soit en 2018, la Ville aura investi 1 000 000 \$ de plus par année pour le transport en commun.

Le **développement économique** retient de son côté **4 146 000 \$** ou **3,8 %** du budget, dont 3 487 000 \$ iront à la Société de développement économique de Drummondville (SDED). D'ailleurs, dans sa mission, en plus du développement économique où elle excelle, la SDED est responsable des opérations et du développement du Centrexpo Cogeco, du tourisme et des grands événements ainsi que de l'aéroport.

De son côté, Commerce Drummond continuera sa mission qui consiste à valoriser et favoriser le développement commercial sur l'ensemble du territoire. À ce chapitre, 659 000 \$ lui seront accordés en 2017.



**Vie citoyenne et
transport en commun**
3,5 M\$ 3,2 %

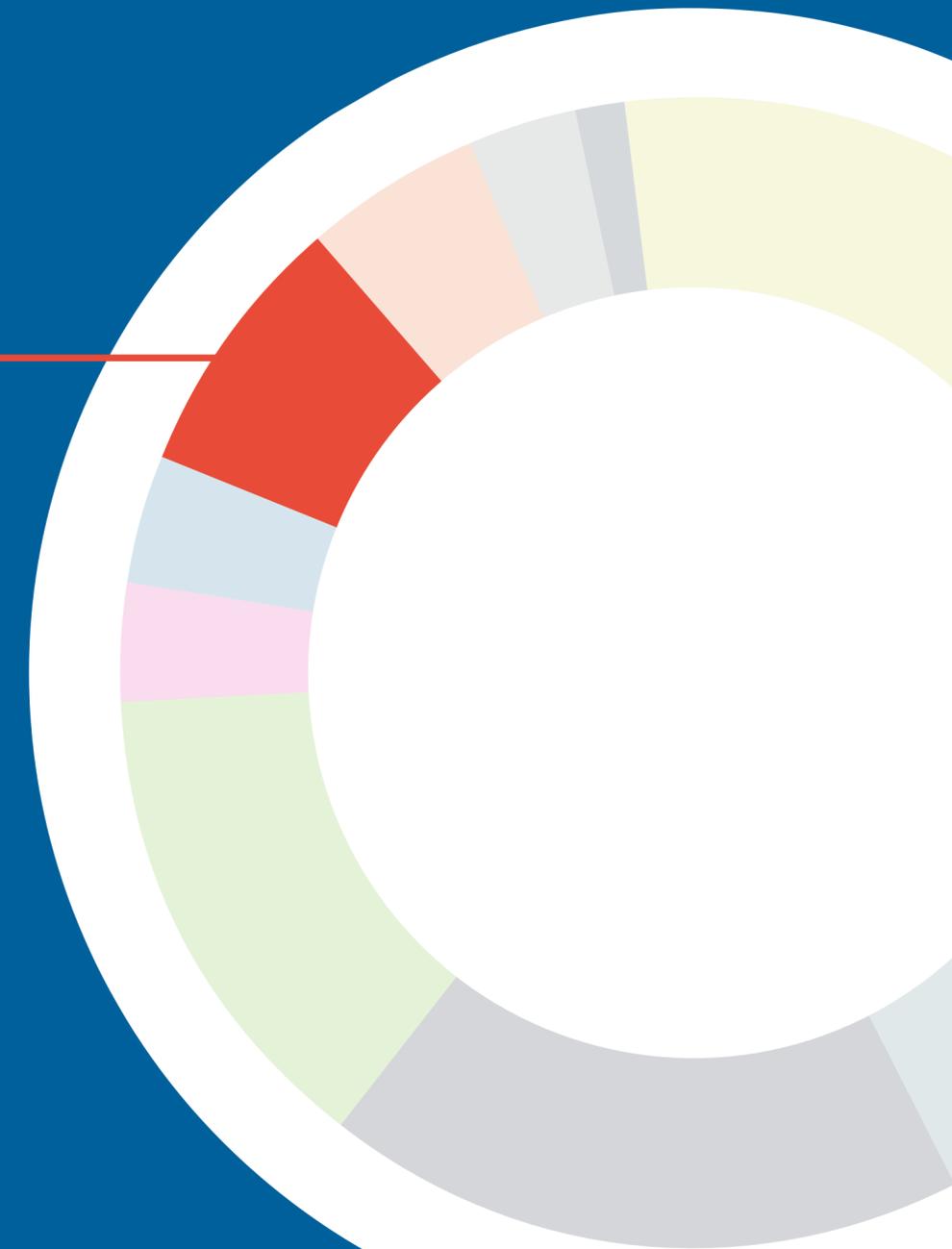
Développement économique
4,2 M\$ 3,8 %

BUDGET FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Au chapitre des **loisirs et de la vie communautaire**, Drummondville consacrera **8 106 000 \$** ou **7,4 %** du budget. Les centres communautaires et les organismes sportifs recevront pour leur part 5 035 000 \$. Également, une somme de 1 716 000 \$ sera allouée aux arénas intérieurs et aux patinoires extérieures.

Loisirs et vie communautaire
8,1 M\$
7,4 %

Le conseil municipal a à cœur de contribuer au bon fonctionnement de nos centres communautaires et de nos organismes. Le milieu communautaire et ses différentes instances dynamisent notre ville, deviennent des références pour plusieurs citoyennes et citoyens. J'en profiterais d'ailleurs pour adresser mes remerciements, au nom du conseil municipal, à toutes les personnes qui œuvrent dans ce milieu et qui contribuent à bonifier la qualité de vie de l'ensemble des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

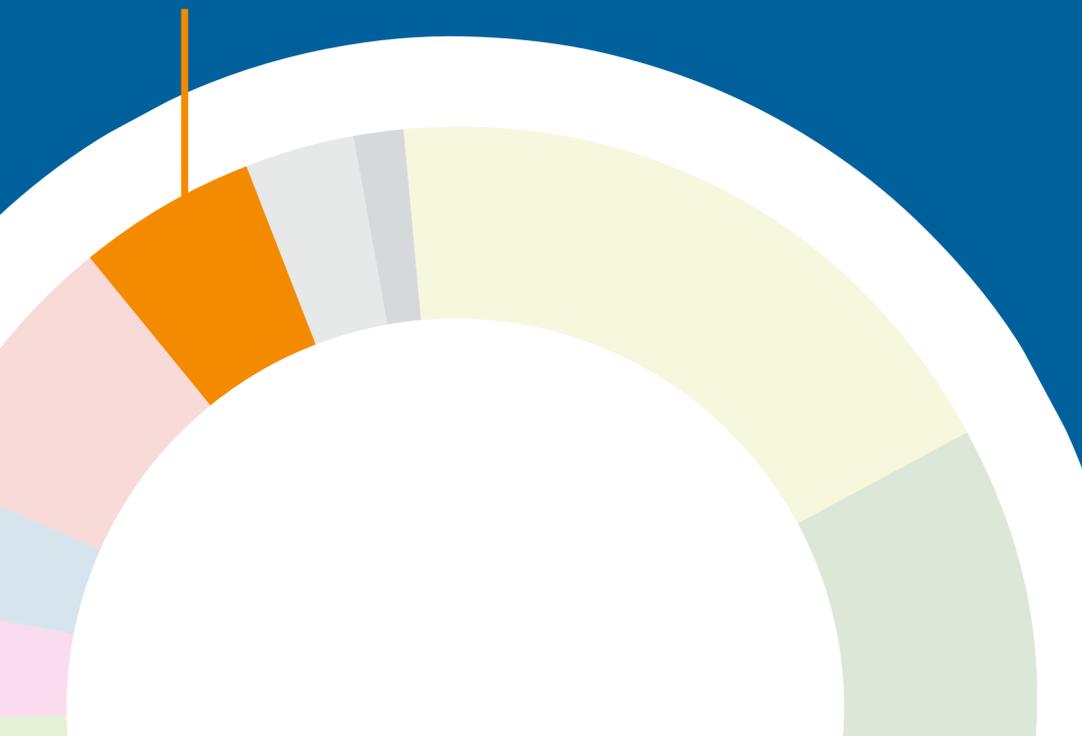


Pour ce qui est des **arts, de la culture et de la bibliothèque**, une somme de **5 379 000 \$** a été retenue pour l'année 2017. Cela équivaut à **4,9 %** du budget global. On y retrouve, entre autres, des investissements dans notre nouvelle bibliothèque publique de 2 310 000 \$.

Arts, culture et bibliothèque

5,4 M\$

4,9 %



Ayant le souci que tous puissent avoir accès à la culture et à l'information aisément, nous sommes particulièrement fiers de pouvoir mentionner que dès le 1^{er} janvier 2017, toutes les citoyennes et tous les citoyens pourront profiter des services de notre bibliothèque municipale gratuitement.

Notons qu'il y aura d'importants ajouts matériels, une augmentation des heures d'ouverture et un accroissement de l'achalandage estimé. Dans le but de répondre aux besoins, sept nouveaux emplois seront créés.

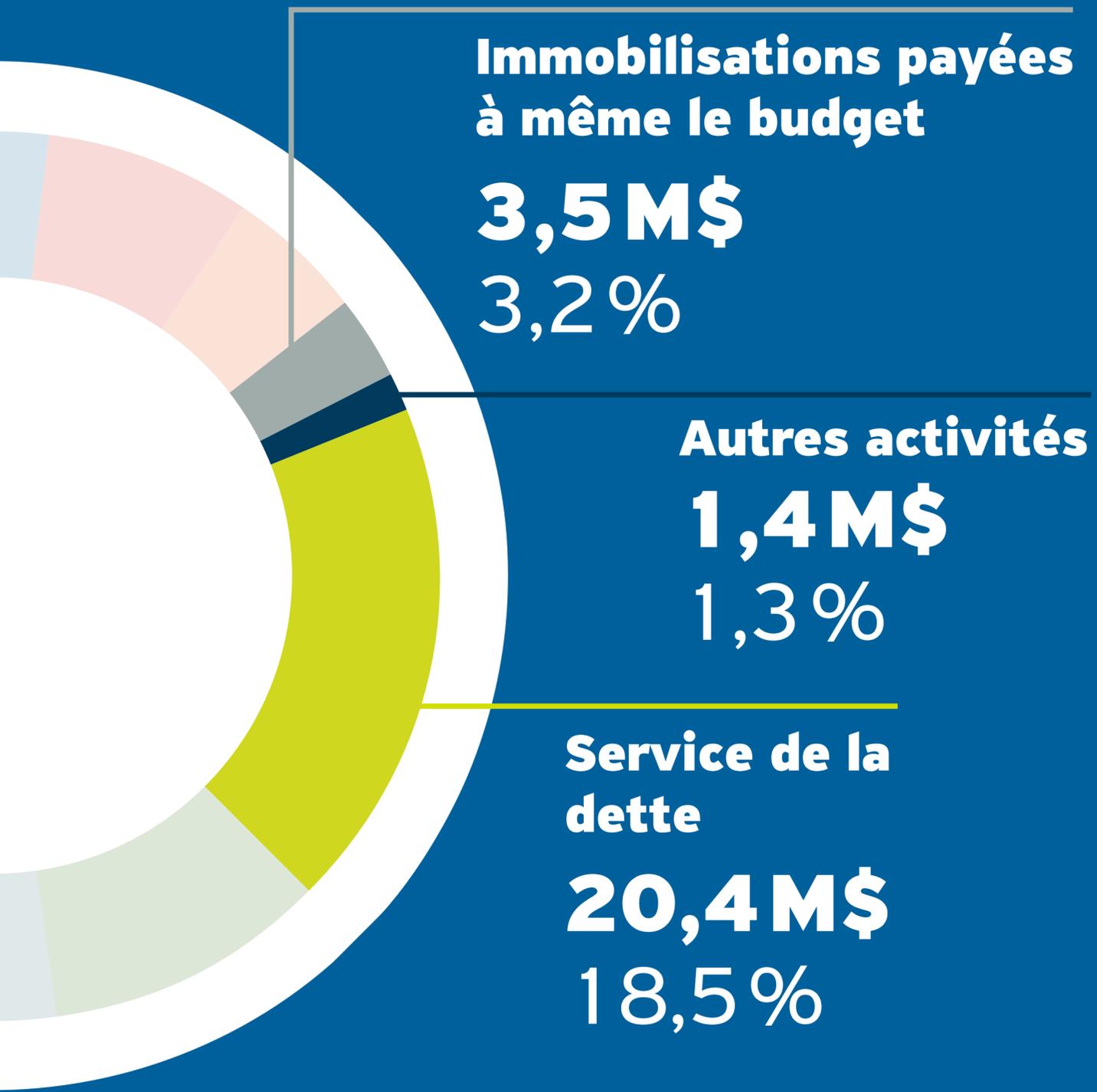
Afin d'avoir une bibliothèque bien garnie et ayant comme objectif que ses différents rayons contiennent des œuvres diversifiées, 423 000 \$ seront octroyés à l'achat de divers documents, comme des volumes, des revues ou des disques numériques polyvalents. Il s'agit d'une augmentation de 60 % par rapport au budget 2016.

De plus, un montant de 15 000 \$ servira à animer diverses activités de lecture, ce qui permettra la réalisation de la mission d'information, d'éducation, d'alphabétisation et de culture.

Toujours dans le souci de bonifier l'accessibilité à la bibliothèque publique, le nombre d'heures d'ouverture du bâtiment passera de 53 à 65 heures, dès son inauguration.

Un montant de 902 000 \$ a été alloué au fonctionnement de la Maison des arts Desjardins Drummondville, tandis que 503 000 \$ iront au Mondial des Cultures. Rappelons que du montant total alloué au Mondial, 80 000 \$ proviennent d'une entente entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications, 103 000 \$ sont prévus en prêts et services et la Ville octroie une subvention spéciale de 50 000 \$ qui se termine cette année. C'est donc dire que la subvention annuelle récurrente accordée par la Ville de Drummondville à ce grand événement est de 270 000 \$.

Après une année 2016 exceptionnelle où il a battu des records d'achalandage, notamment grâce au retentissant succès qu'a connu le *Village hanté*, le Village Québécois d'Antan pourra profiter d'une somme de 300 000 \$ afin de poursuivre son développement et de contribuer au rayonnement de notre ville.



Une somme de **3 500 000 \$**, ou **3,2 %** du budget, ce qui représente un ajout de 150 000 \$ comparé à l'année 2016 et un ajout de 1 500 000 \$ comparativement à l'année 2015, ira aux **immobilisations payées à même le budget**, un poste qui sert à financer des projets d'immobilisation à même les revenus de l'année courante.

Des dépenses de **1 405 000 \$**, ou **1,3 %** du budget, sont allouées aux **autres activités**. Notons que 275 000 \$ ira à l'Office municipal d'habitation, et un montant de 230 000 \$ sera alloué à la poursuite du *Programme d'aide à la rénovation pour les bâtiments commerciaux ou mixtes* du centre-ville et du quartier Saint-Joseph.

Nous prévoyons également une réserve budgétaire de 900 000 \$.

Le **service de la dette** s'établit à **20 356 000 \$**, soit **18,5 %** du budget global. Le remboursement en capital sera de 16 721 000 \$ en 2017.

Voici quelques observations quant à l'une de nos plus importantes dépenses, soit la masse salariale de votre fonction publique.

D'entrée de jeu, il m'importe de souligner que les contribuables drummondvillois sont servis par une fonction publique dévouée et compétente, dirigée de main de maître par notre directeur général, M. Francis Adam.

Depuis son entrée en poste, en 2014, M. Adam, appuyé par le conseil municipal, a procédé à plusieurs ajustements à notre structure organisationnelle, dans le but d'assurer à la population des services de qualité, toujours à un coût raisonnable, ce qu'il faut le dire, fait l'envie de plusieurs municipalités au Québec. Certains postes ont été transformés, alors que d'autres ont été créés ou abolis. Cependant, le nombre d'employés à la Ville est demeuré sensiblement le même depuis 2012.

Ces changements sont aussi rendus nécessaires pour ajuster l'équipe municipale aux besoins engendrés par la croissance et le développement remarquable de notre ville.

De même, différentes législations provinciales ont dû être considérées dans ces modifications. À titre d'exemple, au cours des trois dernières années,

BUDGET

FONCTIONNEMENT

MASSE SALARIALE

l'ajout d'un total de neuf pompiers a été nécessaire pour nous conformer au schéma de couverture de risque en matière de sécurité incendie.

D'ailleurs, en fin de mandat, le conseil municipal qui nous a précédés avait commandé une étude professionnelle afin que soit analysé le fonctionnement administratif de la Ville de Drummondville.

Grâce à ces différents facteurs, nous sommes aujourd'hui, j'en suis convaincu, plus forts, en plus d'être plus disponibles.

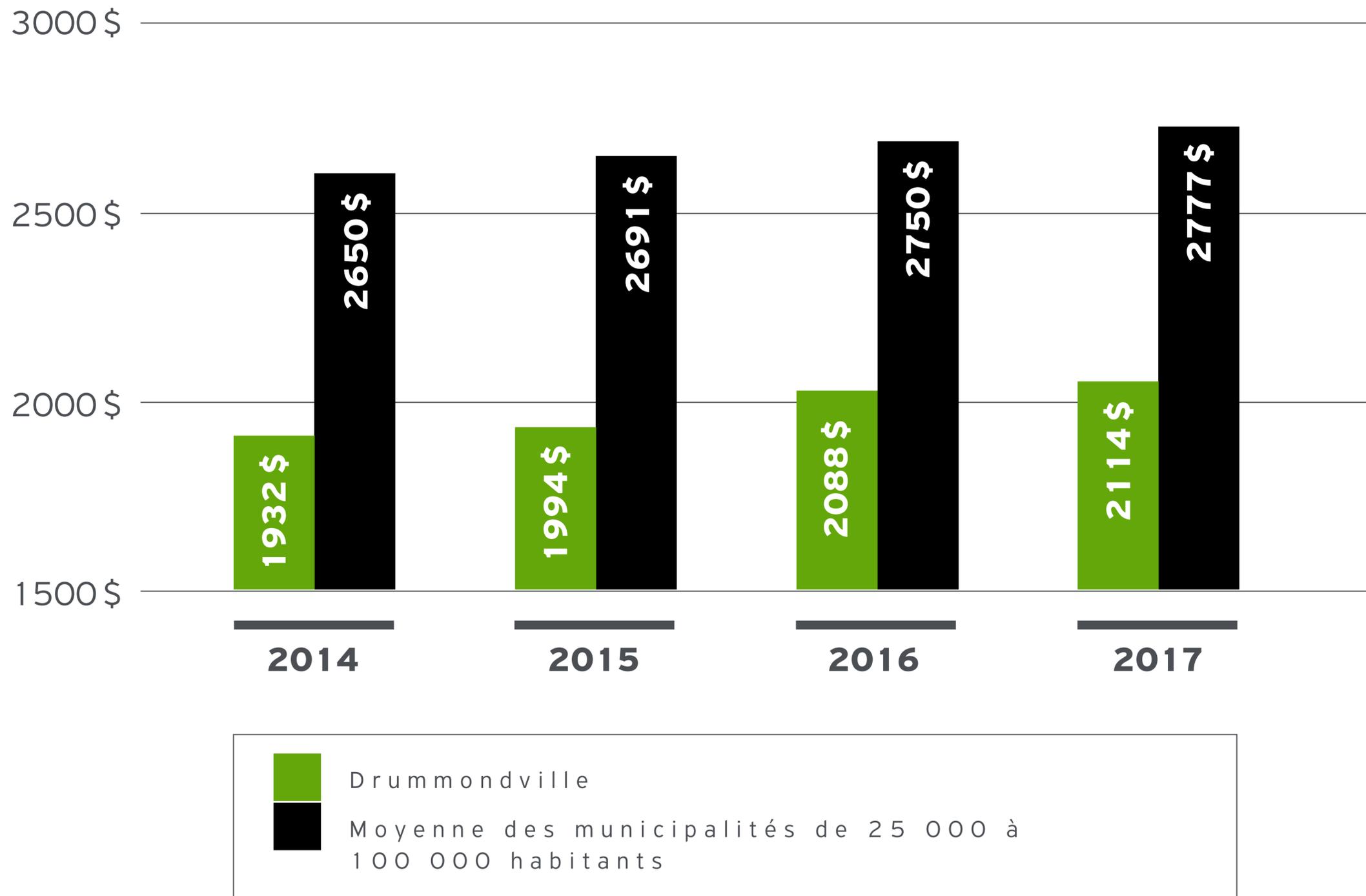
En termes budgétaires, la masse salariale constitue 21 % du budget total de la Ville, ce qui correspond à une proportion équivalente à celle de 2012. Au cours de la même période, la semaine de travail des employés cols blancs et cadres est passée de 32,5 à 35 heures par semaine, permettant ainsi d'élargir l'accessibilité des services municipaux sur l'heure du dîner et de réduire le nombre d'heures supplémentaires effectuées par les membres de notre équipe.

Par ailleurs, malgré ces changements et ces ajustements, la croissance de la rémunération entre 2012 et 2016 a été légèrement inférieure à ce qu'elle avait été dans la période précédente de 2008 à 2012. C'est tout à l'honneur de notre équipe de direction.

Votre conseil municipal continuera d'être vigilant en matière de contrôle des coûts et tout particulièrement de la masse salariale. L'adoption, par le gouvernement du Québec, au cours des dernières semaines, du projet de Loi 110 favorisant un meilleur équilibre dans le cadre des relations de travail dans le secteur municipal, devrait contribuer à l'atteinte de cet objectif.

À ce moment-ci, il est utile d'insister sur des chiffres qui en révèlent beaucoup sur la santé financière de Drummondville, c'est-à-dire la charge fiscale moyenne des résidences d'un logement. Selon le profil financier 2016 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, cette charge fiscale moyenne pour les municipalités de 25 000 à 100 000 habitants est de 2 777 \$, alors qu'elle s'établit à 2 114 \$ à Drummondville, un écart appréciable de 31 % qui démontre bien notre gestion rigoureuse. Il en coûte donc, en moyenne, 673 \$ par année de moins en taxes et tarifications à Drummondville qu'ailleurs au Québec.

En dollars (\$)



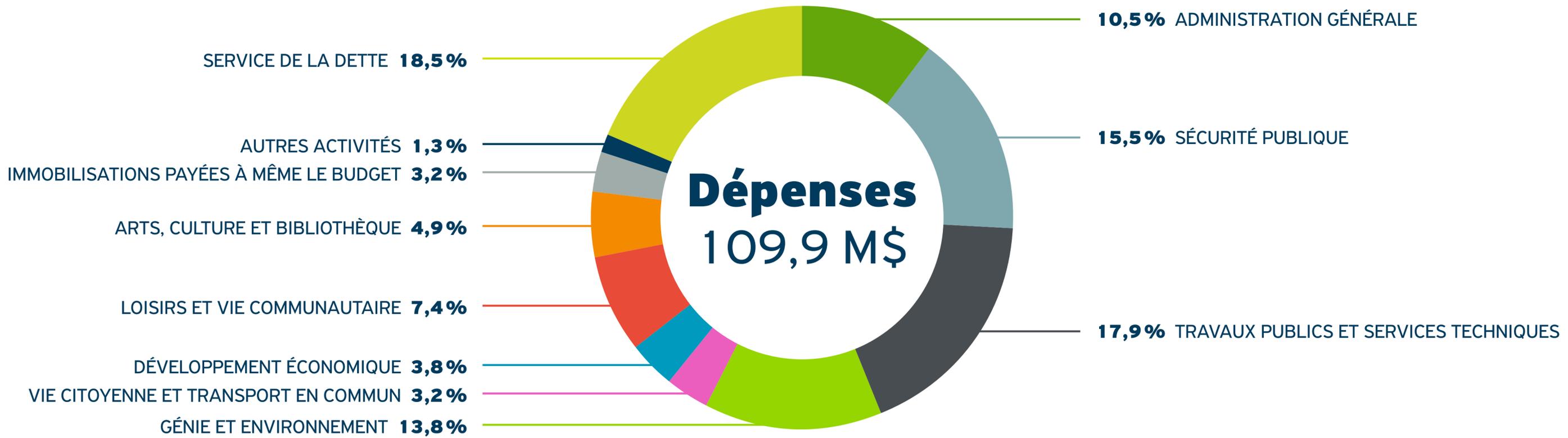
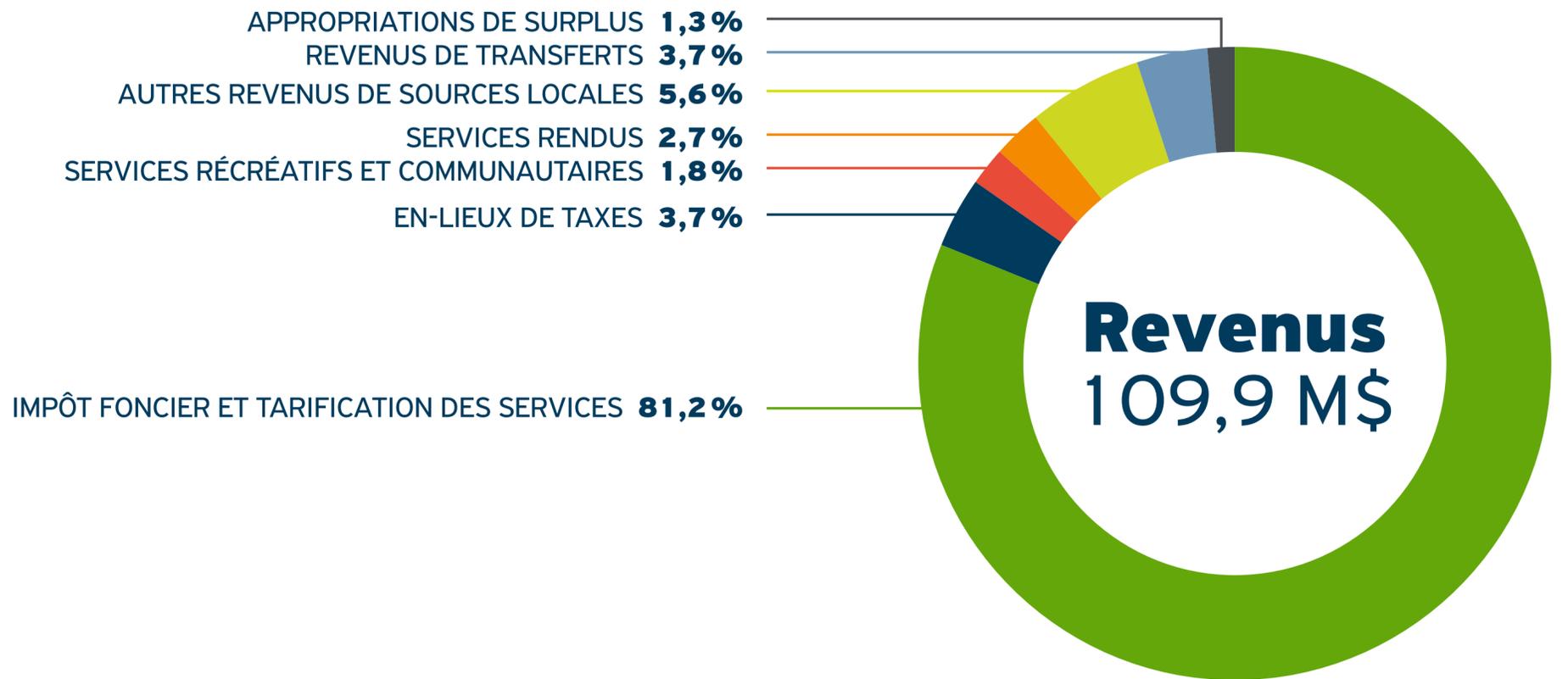
BUDGET

FONCTIONNEMENT

CHARGE FISCALE MOYENNE

(RÉSIDENCE D'UN LOGEMENT)

REVENUS ET DÉPENSES EN BREF



Un dollar de vos taxes représente :



Taux de taxes (PAR 100 \$ D'ÉVALUATION)

**Immeubles
résidentiels**

0,818 \$

**Immeubles
non résidentiels**

1,75 \$

Comme nous l'avons vu, la fiscalité municipale au Québec repose essentiellement sur l'impôt foncier et la tarification des services. Cette réalité a une répercussion concrète sur le portefeuille des contribuables et, un jour ou l'autre, le gouvernement du Québec ne pourra faire l'économie d'une révision de cette fiscalité.

En incluant la tarification des services, la hausse de la charge fiscale moyenne pour les contribuables sera d'environ 1,3 %. Pour la maison moyenne, cela représente une différence d'environ 25 \$ pour l'année 2017. Sans le développement économique remarquable de Drummondville, la hausse aurait pu atteindre 3,4 %. Avec cette augmentation contrôlée, la Ville de Drummondville s'assure de préserver sa compétitivité et son attractivité, et respecte la capacité de payer des contribuables. Il est à noter que le Conference Board du Canada prévoit une augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 1,82 % en 2017. La hausse de la charge fiscale moyenne est donc moindre de 0,52 % comparativement à l'augmentation prévue de l'IPC en 2017.

Le taux de la taxe foncière générale de base sera fixé à 0,818 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière en 2017. Quant à lui, le taux de taxe foncière applicable aux immeubles non résidentiels sera de 1,75 \$.

TAXATION

TAXES FONCIÈRES

Collecte sélective, déchets et matières organiques

La **tarification pour l'enlèvement, le transport, l'enfouissement et le traitement des déchets et des matières recyclables** demeure à 106 \$ par unité d'occupation pour les immeubles d'un à six logements, et de 96 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de sept logements et plus.

 Immeuble
1 à 6 logements
106 \$
/unité d'occupation

 Immeuble
7 logements et +
96 \$
/unité d'occupation

Concernant le **service de collecte, le transport et le traitement des matières organiques et putrescibles**, la tarification annuelle demeure également la même à 39 \$. Pour les immeubles de dix logements ou plus, elle sera de 28 \$ par unité d'occupation.

 Immeuble
1 à 9 logements
39 \$
/unité d'occupation

 Immeuble
10 logements et +
28 \$
/unité d'occupation

Vidange des fosses septiques

Même scénario pour la vidange des fosses septiques. Le tarif demeure à 102 \$ par année par unité résidentielle pour une vidange effectuée tous les deux ans.

 **Unité résidentielle**
102 \$
/année

Eau potable

Statu quo aussi pour la tarification de l'eau potable à 123 \$ pour les résidences unifamiliales et à 113 \$ par unité d'occupation pour les immeubles de type multifamilial. Pour ce qui est de la tarification de l'eau au compteur, elle sera de 0,31 \$ le mètre cube.

 **Tarification de l'eau au compteur**
0,31 \$
/m³



Résidence unifamiliale
123 \$

Résidence multifamiliale
113 \$
/unité d'occupation

Égouts et assainissement

Cette taxe demeure à 100 \$ par unité d'occupation desservie. La tarification au compteur est également inchangée à 0,22 \$ le mètre cube.

Taxe par unité d'occupation
100 \$

Tarification au compteur
0,22 \$ /m³

Traitement des mouches noires

En 2017, la tarification pour le traitement des mouches noires se situera encore à 6 \$, 9 \$ et 13 \$ par unité d'occupation selon le type d'immeuble.



TAXATION

TARIFICATION DES SERVICES

Aucun changement à la tarification des services en 2017

TAXATION

ÉVOLUTION

ET COMPARATIF

DES TAXES

FONCIÈRES¹ POUR

UNE RÉSIDENCE

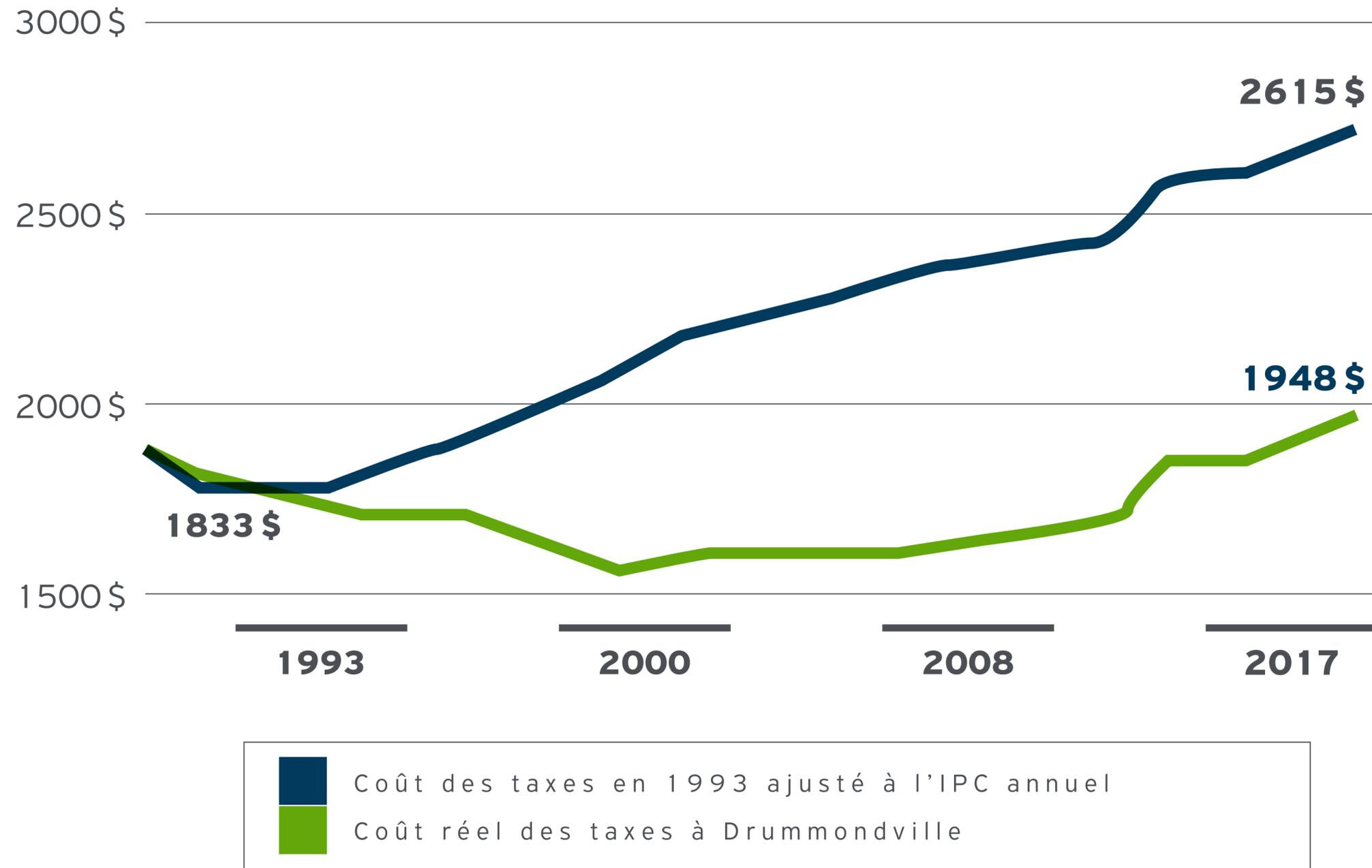
D'UNE VALEUR

MOYENNE DE

191 500 \$

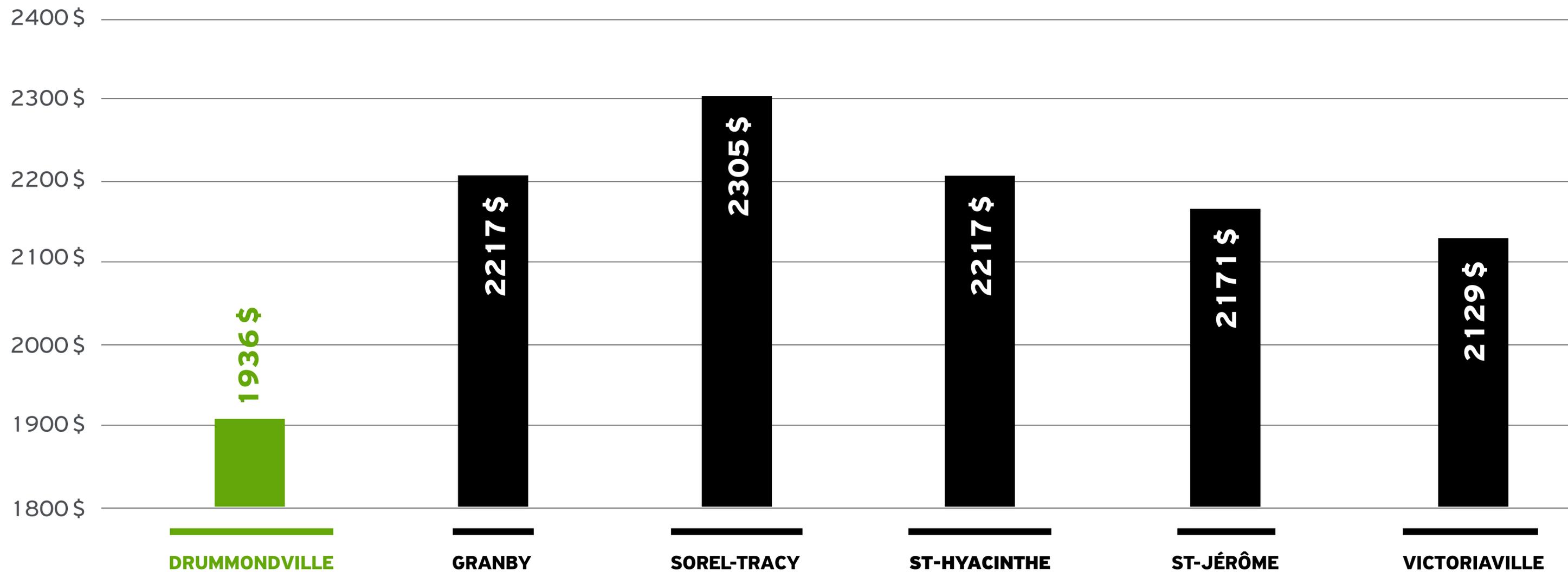
(RÔLE 2015-2016-2017)

En dollars (\$)



¹Incluant la tarification des services

En dollars (\$)



TAXATION

COMPARATIF DES TAXES FONCIÈRES² DE LA RÉSIDENCE MOYENNE PAR MUNICIPALITÉ

²Incluant la tarification des services

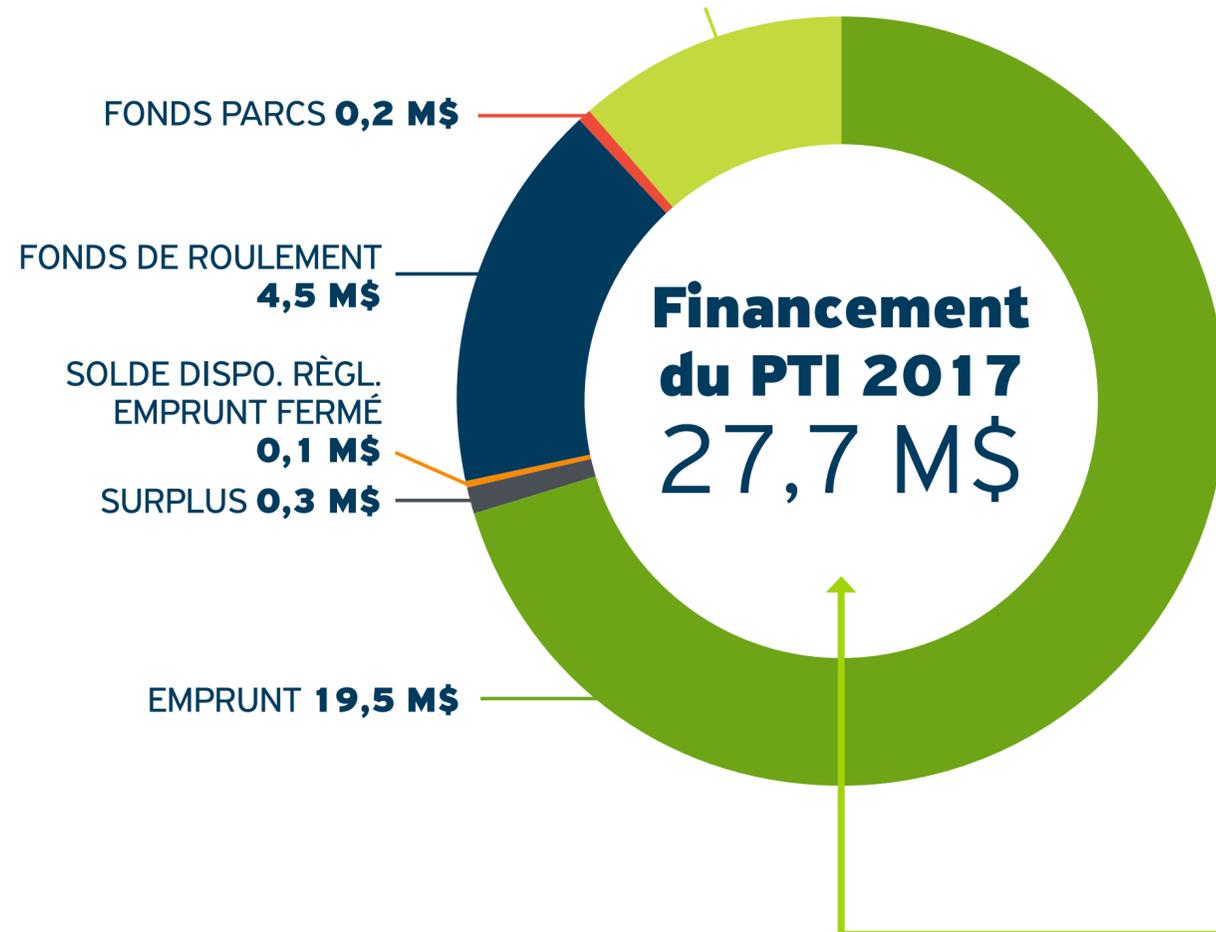
BUDGET D'INVESTISSEMENT

2017-2019

PROGRAMME TRIENNAL

D'IMMOBILISATION (PTI)

IMMOBILISATIONS PAYÉES AU COMPTANT 3,1 M\$



Description	2017	2018	2019
Communications	430 000 \$	315 000 \$	280 000 \$
Informatique	596 700 \$	452 000 \$	455 000 \$
Urbanisme	79 700 \$	20 000 \$	- \$
Approvisionnement	70 000 \$	14 500 \$	- \$
Géomatique	10 000 \$	50 000 \$	10 000 \$
Services à la vie citoyenne	15 000 \$	- \$	- \$
Sous-total — administration et autres	1 201 400 \$	851 500 \$	745 000 \$
Sécurité publique — Incendie	59 230 \$	103 000 \$	40 000 \$
Machinerie	1 270 559 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$
Infrastructures	7 351 000 \$	8 285 000 \$	9 402 000 \$
Eau potable et eaux usées	2 775 485 \$	5 214 827 \$	5 195 827 \$
Édifices	957 000 \$	1 369 500 \$	721 450 \$
Parcs et espaces verts	539 600 \$	199 100 \$	110 000 \$
Bibliothèque	592 601 \$	26 667 \$	26 667 \$
Culture	38 705 \$	- \$	- \$
Loisirs	2 334 613 \$	1 517 000 \$	3 038 037 \$
Sous-total	17 120 193 \$	19 066 594 \$	20 778 981 \$
Projets spéciaux	9 374 277 \$	13 588 422 \$	11 727 421 \$
Travaux de secteurs	1 232 163 \$	500 000 \$	500 000 \$
Total	27 726 632 \$	33 155 016 \$*	33 006 402 \$*

* Montant estimé



Travaux de modernisation de l'usine de traitement d'eau



Réaménagement d'un deuxième passage piétonnier au centre-ville entre la rue Heriot et le stationnement P2-Heriot



Installation de panneaux à affichage numérique en bordure de l'autoroute 20



Revitalisation du quartier Saint-Joseph



Agrandissement et prolongement de la piste de l'Aéroport de Drummondville

BUDGET D'INVESTISSEMENT

2017-2019

GRANDS PROJETS



Travaux de rénovation de la piscine du parc Frigon



Nombreux travaux de réfection de rues

Endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée

Drummondville

1,6 %

Moyenne
des municipalités
de 25 000 à
100 000 habitants

2,19 %

Il importe à ce moment-ci de rappeler l'excellente performance de Drummondville en regard de l'évolution de l'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée. En effet, nous estimons que le budget permettra de maintenir ce ratio à un bas niveau.

Cette statistique démontre bien la santé financière de notre Ville, puisque la moyenne d'endettement des villes comparables à Drummondville s'établit à 2,19 %, alors que l'endettement se situe à 1,6 % chez nous selon le profil 2016 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Bien qu'elle fasse l'envie de plusieurs autres municipalités au Québec pour son faible endettement, Drummondville n'entend pas demeurer passive sur cet enjeu, bien au contraire. Le conseil municipal exerce une vigilance de tous les instants sur cette question afin de pouvoir poursuivre notre développement tout en léguant aux générations futures une ville en bonne santé financière.

DETTE NETTE

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

Le budget reflète la volonté de votre conseil municipal de poursuivre sa saine gestion des fonds publics en exerçant un contrôle rigoureux des dépenses avec l'argent que vous lui confiez.

Comme vous pouvez le voir, à Drummondville, nous voulons vous offrir au meilleur prix des services récréatifs et communautaires adéquats, une sécurité publique aguerrie, des loisirs qui rejoignent l'ensemble des citoyens et des infrastructures sécuritaires qui répondent aux besoins des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

Nos services administratifs et nos élus, en 2017, continueront d'assumer le leadership nécessaire afin que nous demeurions attractifs pour les travailleuses et travailleurs, et ce, pour poursuivre notre développement économique qui nous démarque des autres municipalités. Je peux également vous mentionner que nous voulons nous assurer que les familles de Drummondville puissent s'épanouir pleinement ici, avec une offre culturelle diversifiée et intéressante pour toutes les tranches d'âge.

Cette année marquera un tournant important pour Drummondville alors que la nouvelle bibliothèque publique sera inaugurée. Notre ville, véritable capitale du développement, se devait de se doter d'un emplacement où la culture règne, où des milliers de jeunes pourront développer un goût à la lecture, où nos citoyennes et citoyens profiteront d'un accès à l'information gratuitement. Cette nouvelle bibliothèque en sera une de son temps et parfaitement adaptée pour l'ensemble de nos citoyens.

En somme, il importe grandement, pour la Ville, de préserver une taxation parmi les plus basses, malgré le défi que cela comprend pour chacun de nos budgets. Nous pouvons dire qu'encore une fois cette année, tous les efforts ont été déployés par nos équipes afin de proposer une qualité de vie remarquable à nos citoyennes et citoyens, et je dois vous dire que c'est ce dont nous sommes le plus fiers.

CONCLUSION

